

Comment favoriser l'attractivité de la formation professionnelle auprès des jeunes dans des domaines plus exposés ?

Journée spéciale de la HEFP René Constantin, directeur EPCA Sion



Un double constat assez alarmant....

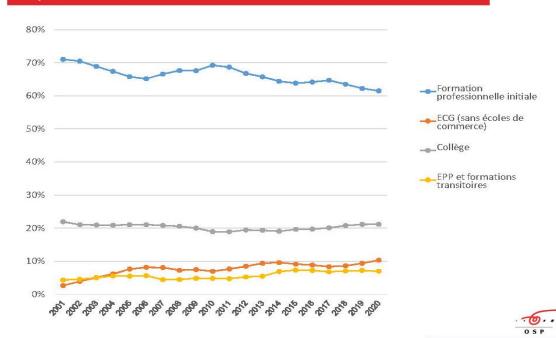
- ▶ Baisse de la natalité ; l'immigration ne suffit pas pour pallier les manques de personnel
- Baisse de l'attractivité au niveau des apprentissages



Des chiffres implacables

Baisse des effectifs au niveau de la formation professionnelle

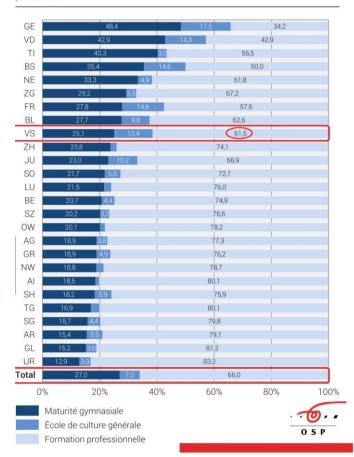
Répartition des élèves dans les voies du secondaire II





Choix de formation au degré secondaire II selon le canton de domicile, en 2020/21

En % des élèves de moins de 20 ans en 1^{re} année d'une formation certifiante pluriannuelle





Comment expliquer cette évolution négative?

- 1. Baisse de la natalité
- 2. Chez les plus jeunes déjà : société de confort et quête de loisirs (temps de travail, horaires souples)
- 3. Etudes longues accessibles à un plus grand nombre de jeunes ; pression parentale
- 4. Chez les jeunes couples et familles: évolution sociologique marquée : les priorités évoluent (de la volonté de gagner de l'argent à la recherche d'une meilleure qualité de vie : du temps pour soi, pour vivre avec les siens)



Des prises de conscience et mesures déjà prises

- ► La promotion de la voie professionnelle : toujours plus marquée : Salons de métiers, Swisskills, campagnes publicitaires par les associations, présence dans les médias, ...
- ► La voie duale-mixte promue pour des secteurs en souffrance (métiers de bouche et du service, par exemple)



Principes retenus pour nos écoles des métiers

- L'année en école des métiers doit remplacer la 1^e année standard de l'apprentissage dual
- ► Elle doit apporter une plus-value en termes de contenus (ateliers spécifiques)
- La formation doit répondre aux demandes formulées par les professionnels (contrôle qualité)
- Les apprentis qui choisissent cette voie intègrent la filière standard en 2^e et 3^e année



Pilotage de cette nouvelle formation

- Partenariat renforcé avec les entreprises formatrices
- Mise en place d'un groupe de travail composé de formateurs, d'enseignants, de commissaires et de représentants d'associations pour piloter cette formation



Description de la formation duale-mixte en école des métiers

- 26 semaines en école des métiers
- Ateliers spécifiques avec intervenants externes
- Deux stages en entreprise (2 x 5 semaines)
- ► Immersion en entreprise hors périodes de stages, possible
- Volonté de créer une synergie avec la partie germanophone du canton ou échanges avec des régions voisines (Aoste, ...)
- Cours interentreprises selon le plan de formation



Les avantages d'un tel cursus

- ► La formation permet de mieux concilier vie de famille, vie associative et vie professionnelle.
- ► Elle répond aux besoins des formateurs en leur offrant des apprentis mieux préparés.
- ► Elle répond aux contraintes légales en «protégeant» l'apprenti(e) qui débute une formation en lien avec le travail en soirée ou de nuit.



Les risques encourus

- ► Elle a un impact financier important pour les cantons.
- ▶ Cela peut être une solution de facilité pour les associations: demandes croissantes avec risques d'inégalité de traitement.
- ► Elle engendre des responsabilités nouvelles pour les écoles : quelle assurance «qualité» obtenir au niveau de la formation pratique ?



Autres mesures sous forme de projet :

- 1. Réunir toutes les forces: création d'une table ronde réunissant les associations faîtières
- Jusqu'à ce jour : promotion par secteur, chacun défend son pré carré...
- Impérieuse nécessité de coordonner les efforts de la formation professionnelle : définir une nouvelle stratégie commune



Autres mesures sous forme de projet :

- 2. Sensibiliser le monde politique
- Appel lancé à des représentants du monde politique, chambres fédérales
- Postulat déposé au CN cet automne avec le titre suivant :
 - Quelles formules pour garantir l'attractivité de la formation professionnelle en Suisse?

Extrait du postulat: «Au niveau des possibilités d'actions, on pense notamment à des modifications, allégements possibles du droit du travail, à des mesures incitatives pour favoriser des stages ou années de formation dans d'autres régions linguistiques du pays, à des concepts novateurs favorisant la mobilité de nos jeunes (développement de réseaux d'entreprises formatrices par ex.)»

Réponses à vos questions

